



# Prospective Eau et Agriculture du bassin versant de l'Oudon

Louis MICHEL

Président de la Commission Locale de l'Eau du bassin versant de l'Oudon

Rachel LABRUNIE

Ingénieure Qualité de l'eau au SY.M.B.O.L.I.P.,  
Chargée de l'évaluation du S.A.G.E. pour la Commission Locale de l'Eau

- Démarche menée par la Commission Locale de l'Eau en 2010
- Reprise par le SYndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions (SY.M.B.O.L.I.P.) à partir de 2012, date de sa création

## Le contexte

- Besoin de bâtir un second programme d'actions pour le bassin versant de l'Oudon
- Plusieurs constats :
  - les actions à mettre en œuvre sont orientées par les aides financières et ne répondent pas forcément aux attentes du territoire
  - Pas de vrai leadership sur la question de la lutte contre les pollutions diffuses / plusieurs pressions par rapport à ce que doit être et surtout ne pas être l'action de la collectivité dans ce domaine
- Idée d'inscrire dans le nouveau programme une étude prospective « Quelle agriculture dans le bassin versant de l'Oudon à l'horizon 2030 ? pour concilier enjeux économiques, sociaux et respect des objectifs environnementaux européens » menée par un prestataire extérieur au territoire

## Évolution de la demande de la collectivité

- Au départ imaginé comme une étude qui à partir de plusieurs données (fonctionnement du bv, orientation des exploitations agricoles...) fournirait la description des systèmes agricoles à mettre en place
- Grâce à l'aide de la D.R.E.A.L. : meilleure appréhension de la prospective territoriale : on parle plutôt de « démarche prospective » que d'« étude prospective »
- Le succès de ce type de démarche repose sur :
  - Un porteur avec forte légitimité (politique)
  - Participation, associer les acteurs...
  - Rôle de l'animation / des experts...
  - Des méthodes pour la rigueur de l'analyse !

→ il faut en priorité définir les objectifs poursuivis, la méthode se déterminera dans un second temps (elle en découlera).

## Objectifs retenus

- Arriver à se projeter dans 20 ans
- Enoncer les systèmes d'exploitations agricoles durables (économiquement, socialement et environnementalement viables) à développer pour retrouver la qualité des eaux de l'Oudon
- Faire en sorte que l'ensemble des acteurs choisissent puis partagent un même scénario pour le futur du bassin versant de l'Oudon
- Mener une démarche qui pourra être utile à l'ensemble des acteurs du territoire dans leur projet, en particulier les collectivités (communes, communautés de communes, syndicats de pays...)

## Recrutement d'un cabinet

- Élaboration du CCTP pour recruter un prestataire extérieur
- Mise en place d'une commission technique pour analyser les offres et d'une audition des candidats (avec des personnes extérieures à la collectivité mais nécessaire sur le sujet : Chambres d'agriculture)
- Choix du cabinet FUTUROUEST

## Mise en œuvre de la démarche

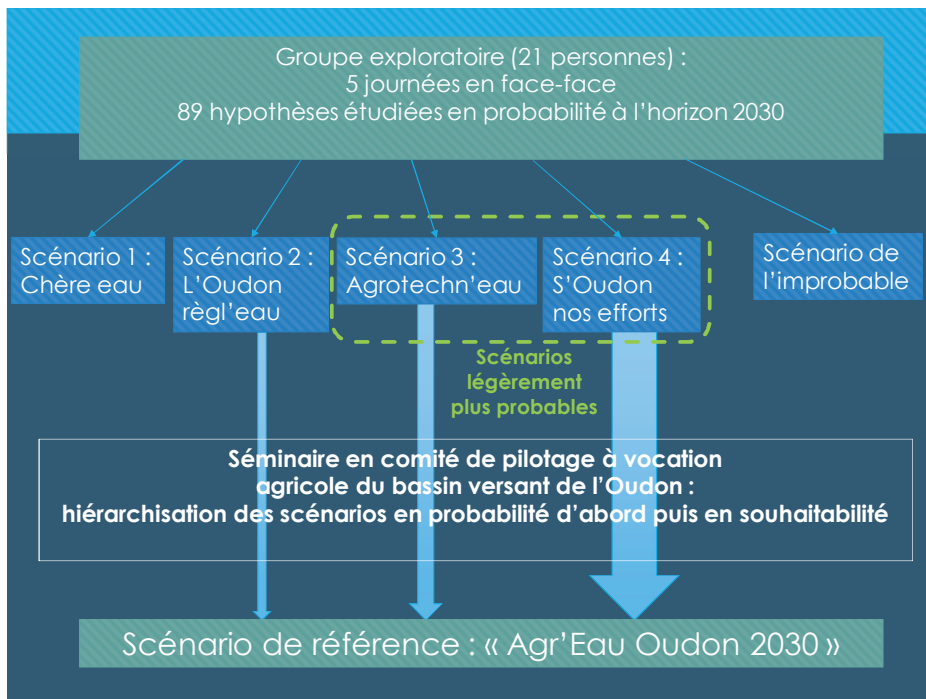
- Guider par le cabinet
- Besoin de données important au départ = diagnostic prospectif
- Des données qui n'étaient pour beaucoup pas collectées car pas de lien direct avec la gestion de l'eau (démographie agricole, reprise des exploitations, circuits-courts...)

## Déroulé



But : partager l'état des lieux → réfléchir à 3 questions clés :

1. Comment les aménagements paysagers et fonciers peuvent-ils influencer la gestion de l'eau sur le bassin versant de l'Oudon ?
2. En quoi l'évolution de l'agriculture va-t-elle influencer (favorablement ou défavorablement) la qualité de l'eau de l'Oudon ?
3. Comment vivre ensemble sur un même territoire en conjuguant la présence d'activités de production et l'attachement au cadre de vie ?



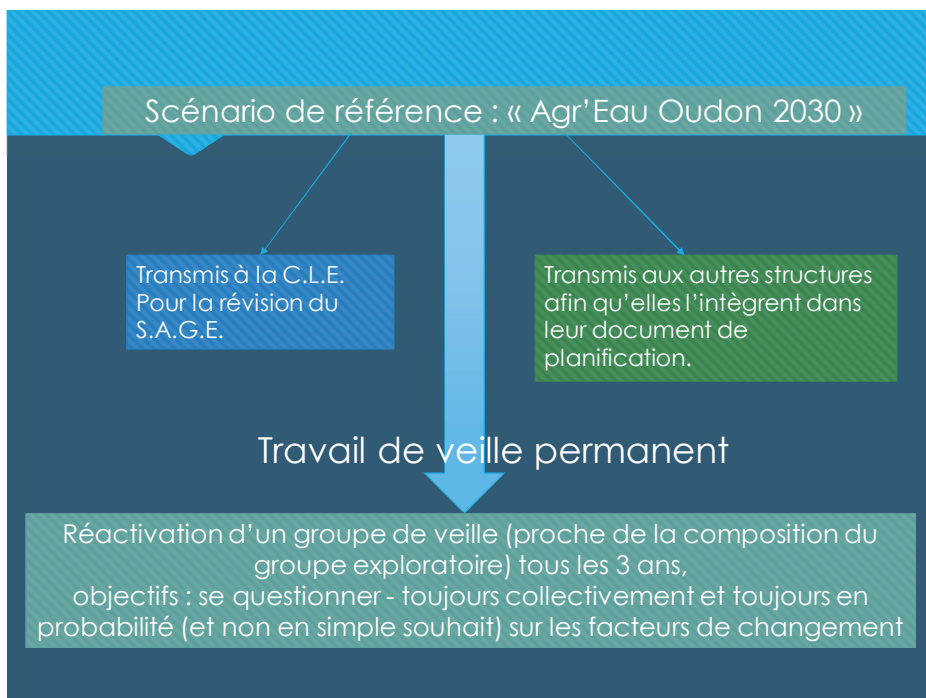
## Contenu du scénario de référence

Dominante de collaboration active entre les organisations liées à l'eau (CLE, SIAEP,...), les agriculteurs et leurs conseillers et les collectivités.

*Les actions menées dans les années 2010 (charte des préconisateurs, conseils personnalisés auprès des agriculteurs, ...) ont porté leurs fruits : les prises d'eau potable superficielle et souterraines sont exploitables car la qualité de l'eau s'est améliorée durablement.*

Le scénario Agr'eau Oudon 2030 se décline en 4 points principaux :

1. La responsabilisation des territoires d'eau avec le changement climatique : Maintien d'un taux d'auto-alimentation du bv
2. La volonté de rationalisation financière et d'organisation cohérente entre structures liées à l'eau : réforme territoriale
3. La prise en compte d'un contexte socioéconomique exigeant pour les agriculteurs
4. L'engagement significatif des collectivités territoriales (bois énergie, circuit-court...)



## Relais presse et communication

CRAON

L'étude servira de support au Sage WA 28/05/2010

### Eau/agriculture : quelle sera la situation en 2030 ?

Le cabinet Futuroouest a conduit pour la CLE (commission locale de l'eau) une étude qui vise à établir différents scénarios de ce que sera la situation en 2030 du bassin versant de l'Oudon, de l'agriculture et du développement durable. Plus de 180 personnes ont participé aux premières réunions, puis un comité exploratoire (1) a pris la suite. Ce dernier a émis 87 hypothèses qui ont permis de dessiner quatre scénarios probables.



La réunion de restitution était attendue : plus de 200 agriculteurs, techniciens, élus... étaient dans la salle.

«La difficulté a été de réfléchir en probabilité, plutôt qu'en souhaits. Bien des choses que l'on ne souhaite pas, ont pourtant de fortes chances de se réaliser...», fait remarquer Guy Pagnard de Futuroouest avant d'annoncer les résultats

communes avec d'autres frontières que celles connues aujourd'hui. Plus surprenant cette fois, que les régions de la Bretagne, des Pays de la Loire et celles de Normandie se regrouperaient d'ici 20 ans et ne formeraient plus qu'une seule entité. Le comité estime

